

Compte Rendu de la réunion du 7 mars 2013

Centre d'Enfouissement

Les Repôts - Courlaoux

Suite à l'invitation de la présidence (Jean Paul Delarche) à l'AG du Comité Local d'Informations et de Propositions (CLIP) organisée à Fontainebrux le 7 mars 2013.

Inquiétudes soulevées :

*Odeurs olfactives qui perdurent. Le bureau a relaté toutes les actions menées jusqu'à présent (manifestations, réunions, courriers divers.....)
Le gaz qui s'échappe des casiers alvéolés est le H2S (gaz non dangereux)
Les actions continuent.*

Projet de stockage d'amiante : Dossier en cours avec un avis très favorable de l'ARS. Selon les informations, ce projet pourrait se réaliser avec un arrêté préfectoral.

Mon intervention (de Maire) :

Ai remercié de m'avoir invité pour la 1^{ère} fois à l'AG

Que lors du conseil municipal de février, j'avais lu le courrier de l'association CLIP en évoquant, si cela était possible, qu'il serait judicieux d'obtenir un CR à chaque réunion afin de le divulguer au conseil et à la population par voie du site communal ou autre. J'ai précisé que je ne voulais pas m'ingérer dans les décisions du bureau de l'association mais que la dénomination de l'association précise « Propositions »

Que suite à l'invitation en 2009 par Jacques Truchet, maire de Courlaoux ayant organisé une visite à Allériot afin d'obtenir des explications concernant les odeurs qui se dégagent du centre d'enfouissement que je peux refaire un courrier solidaire auprès des municipalités riveraines du Jura ainsi que du Sydom afin de faire entendre la voix de la population même si Beaurepaire est moins impliquée par les odeurs nauséabondes que les autres communes. C'est malgré tout un problème récurrent et préjudiciable pour les habitants des Morets et de la Route de Franche Comté.

Ai évoqué également qu'il serait intéressant de communiquer par voie de presse....etc.....sur le projet d'amiante tant que le projet n'est pas statué par le préfet. Les maires du Jura ainsi que les communes riveraines étaient tenus de recevoir l'information concernant l'installation du projet. Seuls 3 maires ont eu un courrier.

Les Conseillers Généraux Duverney et Raquin (Jura) s'impliquent dans le dossier par un travail commun, dans l'intérêt général et pour la santé de la population.

Pour information, voici l'organigramme hiérarchique de la direction du centre d'enfouissement SYDOM :

<i>Président du Sydom</i>	<i>Monsieur GUICHARD</i>
<i>Directeur du Sydom</i>	<i>Monsieur MARTIN</i>
<i>Responsable du site</i>	<i>Monsieur CAPDEVILLE</i>

Une réunion sera organisée concernant le projet d'amiante. Les membres du bureau souhaitent un soutien important et une présence indispensable des élus et de la population.

Le bureau ainsi que le président actuel du CLIP (en renouvellement) Jean Paul Delarche sont à même de répondre à vos interrogations et inquiétudes.

Ce compte rendu sera remis à tous les conseillers lors du prochain conseil de mars 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2013 : NOUVEAU BUREAU
--

- Renaud SIMEREY	Président
- Didier JOUVENCEAU	Vice-Président
- Thierry LEJEUNE	Vice-Président
- Jean-Jacques SAMSON	Secrétaire
- Denis GAUTHIER	Trésorier
- Mrs Jean-Paul DELARCHE, Olivier PHILIPPE, Michel CHALUMEAU, Jean-Paul BOISSARD, Jean-Michel JACQUARD et Didier JACQUARD (membres)	